



EUROPEAN PARLIAMENT

Délégation pour les relations avec l'Asie du Sud et l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC)

Visite du groupe de travail au Bhoutan et au Népal

Paro, Thimphu, Katmandou, camp de réfugiés de l'UNHCR à Timai

18-24 mars 2007

Rapport de Mme Neena Gill, présidente de la délégation D-SAARC, pour

- *la délégation pour les relations avec l'Asie du Sud-Est*
- *la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense*
- *la commission du développement*

Bruxelles, le 9 mai 2007
PK/ck

Introduction

La délégation emmenée par Mme Neena GILL (PSE, UK) a choisi de se rendre à la fois au Bhoutan et au Népal dans le cadre d'une seule visite du 18 au 24 mars 2007, étant donné que ces deux pays présentent des caractéristiques similaires et sont confrontés au même genre de problèmes:

- Ils sont actuellement engagés tous les deux dans un processus constitutionnel qui doit se clore sur la tenue d'élections législatives, théoriquement prévues en été 2007 pour le Népal et à la mi-2008 pour le Bhoutan. Le défi de la démocratisation était donc au cœur des discussions tant à Thimphu qu'à Katmandou, les MPE soulignant la nécessité de garantir des élections libres et équitables dans les deux pays.
- La question des réfugiés qui ont fui le Bhoutan pour se rendre au Népal au début des années 1990 ne saurait être résolue sans la participation des deux pays ni l'aide, entre autres, de l'UE, des États-Unis et de l'Inde. En effet, la participation de la communauté internationale à un stade précoce (l'UE étant un des principaux donateurs d'aide humanitaire dans les camps) implique que ce problème ne saurait être considéré comme purement bilatéral.

La délégation du PE souhaite exprimer sa gratitude à la délégation de la Commission européenne à Katmandou pour le soutien permanent qu'elle lui a apporté, malgré un manque d'effectifs notable. Ce soutien a permis de mettre sur pied un programme d'activités très complet, à Katmandou même et en dehors de Katmandou. Dans le cadre de ces activités, l'accent a également été mis sur le 50^e anniversaire de l'UE en coopération avec la présidence allemande.

Toutefois, les membres ont rencontré de grandes difficultés au Bhoutan, étant donné que ni la Commission européenne ni *aucun* des 27 États membres ne sont véritablement présents à Thimphu; sachant qu'il n'existe aucun autre pays où le risque de duplication des tâches soit plus faible, la délégation du PE se permet donc de suggérer à la CE d'envisager de revoir à la hausse son niveau de représentation. Étant donné que le Bhoutan envisage enfin d'ouvrir une représentation auprès de l'UE, la délégation du PE saluerait donc l'adoption de dispositions réciproques.

Cela stimulerait les efforts actuellement déployés par le Bhoutan pour sortir de son isolement et s'ouvrir au reste du monde; en attendant, la délégation du PE se féliciterait néanmoins d'entendre la Commission sur la manière dont elle entend agir pour renforcer sa présence et son action au Bhoutan, dans le but d'éviter aussi, par sa présence, l'arrivée d'une éventuelle seconde vague de réfugiés.

Au cours de sa visite, le groupe de travail composé de cinq membres, a rencontré, entre autres, les personnes suivantes:

au Bhoutan

- Lyonpo Khandu Wangchuk, Premier ministre et ministre des affaires étrangères
- Dasho Zhamling Dorji, vice-président de l'Assemblée nationale
- Lyonpo Wangdi Norbu, ministre des finances
- Lyonpo Sangay Ngedup, ministre de l'agriculture
- Dasho Kunzang Wangdi, commissaire en chef aux élections
- Mme Aum Neten Zangmo, présidente de la commission anticorruption

- Dasho Damcho Dorji, ministre de la justice
- des représentants des médias et de la société civile

au Népal

- M. Girija Prasad Koirala, Premier ministre
- M. Subash Chandra Nemwang, président de la Chambre des représentants

- M. K.P. Sharma Oli, vice-Premier ministre & ministre des affaires étrangères
- M. Narendra B. Nemwang, ministre de la législation, de la justice & des affaires parlementaires
- M. Bhojraj Pokhrael, commissaire en chef aux élections
- M. Ian Martin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Népal (MINUN),
- M. Abraham Abraham, UNHCR
- des représentants des médias et de la société civile
- des représentants des réfugiés du Bhoutan, à Katmandou et à Timai.

A. Le processus constitutionnel au Bhoutan et au Népal

I. LE BHOUTAN: un royaume en transition

Aujourd'hui, le Bhoutan est une monarchie absolue, dirigée par le cinquième roi Dragon héréditaire, Jigme Khesar Namgyel Wangchuk, à la suite de l'abdication du roi Jigme Singye Wangchuk en décembre 2006. La délégation du PE a constaté qu'il était difficile d'atteindre le Bhoutan, car le pays est confronté à un choix difficile: protéger sa culture et son patrimoine exceptionnels ou s'ouvrir progressivement au reste du monde. Il serait cependant souhaitable d'améliorer en priorité son accessibilité, car aujourd'hui il est quasiment impossible d'atteindre le pays autrement que par l'un des deux avions de la compagnie aérienne nationale.



Échange de présents avec le vice-président Dasbo Zhamling Dorji

La délégation a pu néanmoins constater que le royaume de l'Himalaya vit actuellement une période de mutation et de transition profondes, alors qu'il s'apprête à devenir une monarchie constitutionnelle, un processus engagé en 2003. Le projet de constitution a déjà été diffusé à la population et présenté à la totalité des vingt districts du pays par l'ancien roi qui a mené des discussions approfondies sur le projet dans le cadre de consultations locales. L'Assemblée nationale devrait adopter cette Constitution en 2008. L'avènement de l'ère de la monarchie constitutionnelle sonne pour le Bhoutan officiellement le glas d'un système politique qui se caractérisait par des libertés civiles limitées et des restrictions, du moins nominales, sur les libertés d'expression, de la presse, de rassemblement et d'association.

Il convient que l'UE soutienne énergiquement ces évolutions qui sont absolument essentielles. En effet, 2008 verra non seulement l'avènement d'une monarchie constitutionnelle, mais aussi l'organisation des premières élections législatives directes dans l'histoire du pays. Un certain degré d'incertitude continue néanmoins de planer, puisqu'il n'est pas clair si l'adoption de la Constitution sera l'un des derniers actes de l'Assemblée sortante ou l'une des grandes priorités du corps législatif nouvellement élu.



Membres de la délégation pendant leur visite à la commission anticorruption

La délégation a pu s'apercevoir que, pour l'heure, le Bhoutan se prépare activement

Les membres de la délégation ont toutefois été frappés d'entendre le même discours dans tous les entretiens qu'ils ont eus: dans les propos du vice-président, «dans nombre de pays, la démocratie est le fruit de revendications populaires... Ici c'est le contraire». En outre, «nous ne sommes pas encore en mesure de jauger si ces nouvelles évolutions seront pour le meilleur ou pour le pire». D'une manière générale, il semblerait que l'impulsion à l'origine de ces changements vienne effectivement d'en haut, c'est-à-dire des ancien et actuel rois.

De fait, nombre d'officiels que la délégation a rencontrés ont mis tout leur zèle à rappeler que la perception commune au Bhoutan, vu la situation qui prévaut dans certains pays voisins, est de considérer la démocratie comme plus ou moins synonyme d'instabilité potentielle. Le Premier ministre Lyonpo Khandu Wangchuk, lui-même, a insisté avec vigueur sur «un processus de décentralisation initié par le trône», soulignant le paradoxe qui veut que si l'on tenait un référendum sur l'introduction d'une constitution «l'issue en serait sans aucun doute négative». Il a prétendu que pour éviter la corruption et l'instabilité auxquelles sont associées les jeunes démocraties, il est préférable de n'autoriser qu'un «nombre raisonnable de partis politiques». Certains rapports de presse parus pendant la visite de la délégation au Bhoutan semblent confirmer la volonté manifeste du gouvernement bhoutanais de parvenir à un système où deux partis principaux alternent au pouvoir.



La présidente et les membres de la délégation avec le Premier ministre Lyonpo Khandu Wangchuk

Dasho Kunzang Wangdi, le commissaire en chef aux élections, a rencontré la délégation, sans apporter de commentaires précis sur les rapports selon lesquels, un parti doit atteindre un seuil d'admission à la répartition des sièges relativement élevé (10 %). Il a toutefois, de manière implicite, reconnu ce point, lorsqu'il a expliqué que même si les candidats indépendants auraient théoriquement le droit de se présenter à la députation, mais que «dans la pratique, ils n'avaient aucune chance».

La commission électorale nommée par décret royal et qui doit être reconfirmée par l'Assemblée nouvellement élue selon un système bipartite, est également l'organe de supervision pour la formation des partis politiques interdits jusqu'à présent. Les membres ont estimé que tout le processus était un peu hâtif, car pour participer aux élections au printemps ou en été de 2008, aucune date définitive n'ayant encore été fixée, les partis devraient s'enregistrer suffisamment longtemps à l'avance, d'ici l'été ou l'automne de 2007. Il n'existe pas encore de modalités d'enregistrement clairement définies: il est prévu qu'un parti présente une liste de membres inscrits, de même qu'une liste de candidats potentiels aux élections de 2008; mais quel est le nombre minimum de membres inscrits requis? Selon le commissaire en chef aux élections, «autant que possible, mais il n'y a pas encore de réponse définitive».

M. Daho Kunzang Wangdi a également confirmé que l'obligation d'être titulaire d'un BA pour participer aux élections sera aussi strictement appliquée. Cela n'a pas manqué de surprendre et d'inquiéter les MPE, un sentiment partagé par la plupart des députés de l'Assemblée nationale rencontrés auparavant, notamment le vice-président de l'Assemblée. À cet endroit, il est important de rappeler que non seulement de nombreux membres actuels ne sont pas titulaires d'un BA, mais également que moins de 2 % de la population se trouvent dans ce cas; dans certaines circonscriptions rurales, ce pourcentage est encore plus faible, ce qui signifie que certains candidats pourront se présenter dans des circonscriptions où il n'y aura quasiment pas d'opposition.

De plus, la plupart des titulaires (peu nombreux) d'un BA travaillent dans la fonction publique, ce qui signifie qu'ils devraient démissionner pour ne pas compromettre la neutralité politique de l'administration. La délégation du PE a souligné que le maintien de cette exigence risquait d'entraîner une perturbation du bon fonctionnement des services publics, de même qu'une discrimination indirecte vis-à-vis des femmes, mais les responsables bhoutanais n'ont pas paru saisis par le doute. En effet, il n'est actuellement même pas prévu de permettre aux candidats non élus de reprendre leur poste de fonctionnaire.

Les deux aspects clés que l'on relève dans le processus électoral sont, à ce stade, l'établissement de la carte des circonscriptions (plus ou moins achevée, 47 circonscriptions électorales ont été établies) et l'établissement des listes électorales. Le second aspect est peut-être plus compliqué, étant donné que le suffrage universel, qui prévoit que toute personne âgée de plus de 18 ans a le droit de voter, n'a jamais été appliqué auparavant.

Ainsi, 425 000 électeurs ont pu être identifiés; 55 % d'entre eux ont passé avec succès la procédure d'obtention des cartes d'identité qu'il leur faudra présenter obligatoirement le jour du scrutin. Il convient de préciser que certains membres ont demandé si un «certificat de non-objection» spécifique, qui reste encore relativement controversé, nécessaire à l'obtention d'un passeport, par exemple, serait requis pour voter ou se présenter aux élections, mais le commissaire en chef aux élections a réfuté.

Il s'avère cependant que, depuis lors, plusieurs rapports font apparaître que l'exigence de produire ce certificat de non-objection est obligatoire pour les électeurs désireux d'obtenir

la carte d'identité indispensable, et apparemment la police bhoutanaise a, dans certains cas, refusé de délivrer ces certificats pour des motifs politiques/ethniques dans le sud du Bhoutan; la délégation du PE souhaiterait obtenir des précisions à ce propos de la part du gouvernement bhoutanais et de la Commission européenne, avec une éventuelle mission d'observation des élections de 2008. La présidente de la délégation estime qu'une présence active de la Commission pourrait contribuer à garantir des élections libres et équitables, et à garantir le caractère global de ce processus.

Il est vrai que sur le thème de la présence d'observateurs internationaux, les responsables bhoutanais ont souligné qu'ils étaient favorables à la présence d'observateurs du SAARC, de même que d'observateurs officiels issus d'autres organisations internationales avec lesquelles le Bhoutan a établi des liens. Ce type de demande devrait néanmoins être présenté à l'avance et par les voies diplomatiques habituelles (c'est-à-dire via le ministère des affaires étrangères en coordination avec la commission électorale).

*

* *

Enfin, la délégation a également eu l'occasion de discuter avec les ministres de l'agriculture (à propos de projets ruraux et de gestion du territoire) et des finances (diversification et modernisation de l'économie bhoutanais, questions relatives à la pauvreté), de même que de se rendre sur un projet de médecine traditionnelle qui reçoit des fonds communautaires. Il est, néanmoins, à la fois ironique et paradoxal, de noter que l'exportation vers l'Europe de ces médicaments s'est avéré problématique à cause des critères techniques trop stricts auxquels ils devraient satisfaire. En dépit de cela, les membres ont considéré que l'aide de l'UE méritait d'être maintenue et étendue à la structure – procédure d'octroi, en raison des cas de contrefaçon dans la région.

II. LE NÉPAL: grandes incertitudes à propos du calendrier électoral

La délégation est arrivée au Népal qui était en proie à une certaine turbulence politique: Bien que les maoïstes soient désormais représentés au Parlement et qu'ils aient commencé à restituer leurs armes, sous le contrôle de l'ONU, les extorsions permanentes dont ils seraient responsables ont déclenché de réelles protestations populaires, de même que des grèves générales à Katmandou et dans les principaux centres urbains. Parallèlement, les troubles dans le sud du Népal, dans la région du Terai, ne cessent de s'amplifier, avec des manifestations ethniques en faveur de l'autonomie qui continuent de sévir et ont donné lieu à des affrontements violents avec

les maoïstes (26 morts étaient à déplorer peu de temps avant le départ de la délégation).



Partout dans Katmandou des posters appelant à l'arrestation du roi King Gyanendra

Dans le même temps, et contre les spéculations répandues d'un nouveau report des élections de juin visant à former une assemblée constituante chargée de déterminer l'avenir, s'il en est un, de la monarchie, les maoïstes ont averti qu'en pareil cas, ils envisageraient de «proclamer la république depuis la rue».

En effet, comme l'a expliqué M. Sharma Oli, vice-Premier ministre, l'attitude générale des maoïstes est encore très empreinte d'agressivité. Il y a cependant de bonnes raisons d'espérer qu'avec leur intégration progressive dans la vie politique, à la fois au Parlement et au gouvernement, ils cesseront de commettre de tels actes. Alors qu'«ils n'ont pas encore déclaré qu'ils renoncent à la violence ils ne peuvent plus reculer, dans la mesure ils ont pris de nombreux engagements et qu'ils sont partie au processus». M. Subash Nemwang, président de la Chambre des représentants est apparu lui aussi assez optimiste en raison «de l'engagement de tout le pays à la tenue de l'élection d'une assemblée constitutive telle que planifiée»; il a également assuré aux membres de la délégation qu'ils menaient «l'ensemble des préparatifs nécessaires» pour se doter de la législation autorisant la tenue des élections de juin.



La présidente avec le Premier ministre Koirala

Le Premier ministre Koirala a expliqué que les maoïstes avaient formellement accepté l'accord de paix «bien qu'ils ne s'y tiennent pas

Au moins quelques membres se sont ainsi demandés si pour les autorités népalaises la principale finalité de la mission d'observation électorale de l'UE était de garantir, par sa présence, des élections libres et équitables, au lieu de simplement les contrôler.

Quant à la date des élections, le Premier ministre a été catégorique, affirmant «qu'elles se tiendront en juin» et que «les observateurs pourront circuler librement». Il a prévenu que si les élections devaient être reportées, elles le seraient pour une durée significative, ce qui «engendrerait de nombreuses complications», faisant peut-être allusion aux menaces déguisées des maoïstes ayant déclaré qu'en pareil cas ils proclameraient la république (et aboliraient la monarchie) «depuis la rue». En bref, le Premier ministre M. Koirala a conclu, sans omettre de rappeler aux MPE que le gouvernement a établi un budget en faveur des pauvres, car le peuple doit voir qu'il y a «un avantage à la paix»: «Nous avons besoin du soutien de l'UE.» Au cours de leur visite, les membres ont eu le sentiment qu'un tel soutien s'avère effectivement nécessaire, mais qu'il serait bon que le Népal, lui-même, adoptent des mesures pour améliorer la situation dans différents domaines qui méritent une plus grande attention de sa part, comme les trafics et l'émancipation des femmes.

Les futures perspectives du processus de paix ont été examinées de près, notamment lors de l'échange de vue avec M. Ian Martin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Népal (MINUN). Si les participants ont admis que le processus de paix dépendait du calendrier électorale, il a été néanmoins rappelé que la situation, comparé à celle qu'a connue le Népal en 2006 ou 2005, s'est considérablement améliorée, malgré tous les problèmes qu'il reste encore résoudre. Il convient notamment de trouver des moyens d'intégrer pleinement à la vie civile les cadres maoïstes, qui se trouvent actuellement dans des lieux de cantonnement.

Les préparatifs techniques dans la période préélectorale ont été discutés avec M. Bhojraj Pokharel, président de la commission électorale, en présence d'autres nombreux membres de cette commission. M. Pokharel a précisé que:

- pour la première fois depuis dix ans, la commission électorale est autorisée dans tout le pays;

- le processus électoral est lié au processus de paix; les élections jouent un rôle clé s'agissant de la paix et de la stabilité;
- 17 millions d'électeurs devraient s'inscrire sur les listes;
- le système électoral qui s'appliquera sera mixte, avec un élément de représentation proportionnelle;

Cependant, il est rapidement apparu que de nombreuses questions n'ont pas encore été résolues; ainsi

- la majeure partie de la législation qui s'imposait n'a pas été adoptée par le parlement;
- la délimitation des circonscriptions électorales n'a pas encore été effectuée; ce «douloureux exercice» est, au moins en partie, entre les mains du gouvernement;
- il faudrait 30 000 effectifs supplémentaires pour organiser convenablement les élections; on peut difficilement s'imaginer comment ils pourraient être recrutés vu que la date définitive des élections n'a même pas encore été fixée;
- le gouvernement se trouve devant un dilemme cruel: s'il lui incombe de veiller à ce que chacun se sente en sécurité pour aller voter, il n'en demeure pas moins que l'armée royale népalaise et les forces de police ne jouissent pas de la crédibilité nécessaire pour assumer cette fonction.

M. Pokharel a expliqué que le message qu'ils ont voulu faire passer aux partis politiques du Népal, était que techniquement «désormais, il est devenu très difficile de respecter la date butoir de juin». Interrogé par Mme Gill, il a déclaré qu'«il n'y avait pas de plan B»; si jamais les élections ne devaient finalement pas se tenir en juin, ce qui semble, selon la délégation du PE, être le scénario le plus probable, il y a fort à parier qu'elles ne seront pas organisées afin la fin de la mousson (c'est-à-dire après l'automne).

B. La question des réfugiés

I. Le contexte

104 000 réfugiés bhoutanais, peut-être d'origine népalaise ou de langue népali (*Lhotshampas*), mais qui revendiquent en tout cas leur statut de citoyens bhoutanais, vivent dans sept camps de l'UNHCR dans l'est du Népal. Ils ont commencé à arriver dans les années 1990, après la révision rétroactive de la législation du Bhoutan sur la citoyenneté¹ et les poursuites apparemment lancées contre eux par les autorités bhoutanaises pour des motifs liés à leur langue et leur culture. Plusieurs cycles de négociations de niveau ministériel entre le Népal et le Bhoutan ont débouché sur un accord initial en décembre 2000 autorisant les équipes de vérification conjointes (Joint Verification Teams – JVT) à se rendre dans les camps. L'objectif de ces équipes conjointes est de classer les réfugiés dans les catégories suivantes:

- catégorie I: les citoyens bhoutanais expulsés de force,
- catégorie II: les citoyens bhoutanais ayant volontairement émigré,
- catégorie III: les non-Bhoutanais,
- catégorie IV: les citoyens bhoutanais ayant commis des actes criminels

Ce processus de vérification s'est limité au camp de Khudunubari en 2004, où quelque 12 000 cas ont été examinés. Les équipes de vérification conjointes ont établi que seuls **4,8 %** des réfugiés sont des citoyens bhoutanais à part entière, la moitié d'entre eux ayant commis des actes criminels. Les discussions leurs modalités de rapatriement, de même qu'avec la catégorie II (dont 70 % devraient en tout état de cause réintroduire une demande de nationalité) ont été suspendues depuis le 22/12/2004, date à laquelle des responsables bhoutanais faisant partie de l'équipe de vérification ont été lapidés par une foule de réfugiés en colère. Depuis lors, l'impasse totale résume le mieux la situation.

Il y a lieu de prendre en compte le fait que la population estimée à un moment donné à plus d'un million et demi a été constamment revue à la baisse by Thimphu. Selon le recensement de la population le plus récent (2005) mené dans la période précédant les élections, le Bhoutan compte 672 425 ressortissants nationaux. Le Premier ministre bhoutanais a informé la délégation qu'actuellement quelque «125 000 étrangers vivent dans notre pays, et pour la plupart d'entre eux illégalement». Comme l'a exprimé le Premier ministre, ces personnes ont actuellement le droit de résider au Bhoutan: «en raison de ce qui s'est passé dans les années 90, nous n'avons pas pris de mesures²».

Les membres ont également rencontré des représentants clés de la communauté internationale qui s'inquiètent de la situation, tels que les ambassadeurs de Chine, des États-Unis, du Japon, d'Inde et M. Abraham, représentant de l'UNHCR au Népal. La délégation du PE a fait savoir qu'elle préconisait d'encourager la mise en place d'une résolution rapide et que l'éternel financement du statu quo dans les camps n'est pas une option viable. Une manière de sortir de

¹ Le Bhoutan a changé sa législation sur la citoyenneté en décembre 1958 et, en dernier lieu, en décembre 1990. En vertu de ces derniers amendements quiconque ne pouvant prouver qu'il était résident (ou descendant d'un résident) avant 1958 devait quitter le pays, déchu de sa citoyenneté au motif que celle-ci lui avait été accordée illégalement.

² Le premier ministre n'a pas précisé la nature des mesures prises dans les années 1990 ni qui en était l'auteur.

cette impasse, du moins en partie, semble être l'initiative actuelle des Américains d'accepter 60 000 réfugiés sur le sol américain; accorder des cartes vertes signifie leur garantir la liberté de mouvement et le droit de travailler dans tous les États-Unis.

Pourquoi cette initiative? Comme l'ont expliqué les représentants américains à Katmandou, «Le Bhoutan ne reprendra jamais personne» car «cela reviendrait à admettre qu'ils se sont rendus coupables de nettoyage ethnique». Une OPE (Overseas Processing Entity) démarrera donc les opérations au Népal en avril, afin que la réinstallation des réfugiés puisse effectivement commencer avant la fin 2007; l'objectif à atteindre est, semble-t-il, de 12 000 personnes par an, et le programme initialement fixé à cinq ans pourrait être prolongé, ce qui porterait le nombre total à 84 000 personnes.

Les autorités américaines ont également souligné que le programme serait ouvert à tous les réfugiés («tous ce qui veulent bénéficier d'une réinstallation en bénéficieront»), même si chaque demande sera passée au crible; toujours est-il que, la politique américaine considérant les maoïstes du Népal comme une organisation terroriste, on voit mal comment les réfugiés ayant embrassé le militantisme maoïste pourraient être autorisés à y participer¹. Les détenteurs de cartes vertes pourront à terme solliciter la nationalité américaine et être pleinement intégré à la fabrique sociale américaine.

II. Les pourparlers

La question a été examinée de près par la délégation du PE; les membres ont rencontré des responsables de l'UNHCR, du PAM, du PNUD ainsi que des représentants des réfugiés à Katmandou. La délégation a également eu l'occasion de se pencher sur ce sujet avec MM. Koirala et Lyonpo Khandu Wangchuk, les premiers ministres, respectivement, du Népal et du Bhoutan [le mémorandum présenté par le Premier ministre bhoutanais se trouve en annexe].

Les positions officielles des deux pays sont donc les suivantes:

le Bhoutan:

- contrairement à la terminologie utilisée par l'UNHCR et la communauté internationale², le terme «réfugié» est considéré comme inapproprié, car le problème est uniquement perçu en termes d'immigration illégale;
- il est exclu d'accorder la nationalité à des immigrants illégaux, car cela créerait un «dangereux précédent»;
- déclare son «engagement à résoudre ce problème» et sa volonté à en discuter avec le Népal en marge des prochains sommets du SAARC;
- l'instabilité politique qui règne au Népal est perçue comme le principal facteur ayant empêché un aboutissement rapide jusqu'à présent;

¹ L'ambassadeur M. Moriarty a toutefois opéré une distinction entre leaders maoïstes et simples sympathisants.

² Y compris le Parlement européen dans ses résolutions du 7/9/2000 et du 14/3/1996.

- Katmandou doit assurer la sécurité qui s'impose aux équipes de vérification conjointes pour qu'elle puissent reprendre leurs activités;
- une fois que cela sera réglé, le Bhoutan acceptera de rapatrier les personnes relevant de des catégories I (citoyens bhoutanais à part entière) et IV (Bhoutanais ayant commis des actes criminels): dans les termes du Premier ministre, «nous assumons cet engagement». La catégorie II sera traitée ultérieurement;
- des craintes se font jour quant à une possible infiltration des camps par des éléments maoïstes. La marge de manœuvre du Bhoutan est donc limitée car: «Il existe de graves risques de terreur et d'instabilité; la capacité d'absorption du Bhoutan, en ces termes, est très limitée».

Le Népal

- admet que de nombreux réfugiés soient effectivement de langue népali (*Lhotshampas*) ou d'origine népalaise, mais insiste sur le fait qu'ils vivaient depuis des générations sur le sol bhoutanais, qu'ils sont, dès lors, citoyens bhoutanais et devraient avoir le droit de retourner dans leur pays d'origine: le Bhoutan;
- le Premier ministre Koirala: «Il s'agit là d'un problème chronique, mais qui ne devrait pas être le nôtre». le Népal rappelle que le Bhoutan et le Népal ne sont pas limitrophes: «Pourquoi l'Inde a-t-elle permis que cela se produise en laissant les réfugiés entrer dans notre pays?»
- affirme qu'il y a pu avoir des problèmes lorsque la JVT a commencé ses opérations, mais depuis lors le Népal a offert les garanties de sécurité que le Bhoutan exigeait.
- accepte l'idée d'une réinstallation volontaire des réfugiés dans des pays tiers, et ne fera aucun obstacle à cet égard.



Le camp de réfugiés à Timai: discussion ouverte avec des réfugiés

Un groupe de travail de la délégation s'est également rendu dans le camp de réfugiés de l'UNHCR situé à Timai, l'un des premiers à avoir été établi, spontanément, par des réfugiés, en 1991, et a observé le recensement des réfugiés entrepris par l'UNHCR. Aujourd'hui, ce camp compte 10 300 réfugiés, dont 42 % ont moins de 17 ans, ce qui signifie qu'ils n'ont jamais vu le Bhoutan. Les membres ont reçu un briefing de l'UNHCR in situ, et ont pu discuter de la situation critique avec les réfugiés, effleurant la question sensible de la réinstallation dans un pays tiers.

La délégation du PE fait observer que:

- pour nombre de réfugiés, faire l'objet d'un contrôle par l'équipe de vérification conjointe chargée de déterminer leur nationalité a semble-t-il été vécu comme une épreuve profondément humiliante;
- indépendamment de leurs soit-disant origines népalaises, nombreux sont les réfugiés qui ont conservé un fort sens de l'identité bhoutanaise et des liens avec la culture et les coutumes qu'ils ont laissées derrière eux, il y a dix-sept ans de cela;
- des cours dispensés en *Dzongkha* figurent au programme scolaire des écoles des camps de réfugiés, sans une quelconque aide de la part du gouvernement bhoutanais;
- en particulier la classification des personnes dans la catégorie IV («citoyens bhoutanais ayant commis des actes criminels») semble avoir été opérée sur la base de critères extrêmement opaques: plusieurs cas ont été rapportés, dans lesquels la classification dans la catégorie IV s'étend à des personnes nées dans les camps. Il serait souhaitable d'obtenir des explications pour savoir comment ces personnes pourraient avoir commis des actes criminels au Bhoutan. Dans d'autres cas, différentes personnes auraient été classées comme délinquants pour de vagues «activités antinationales» dont leurs proches auraient été suspectés à la fin des années 1980.

III. Conclusions de la délégation

Sur les opérations de vérification conjointes:

- La délégation du PE est consciente que le processus de vérification conjointe est une douloureuse épreuve pour la grande majorité des réfugiés qui ont le sentiment d'avoir été injustement expulsés. Elle souligne néanmoins que même si pour environ 5 % de la population du camp la citoyenneté n'est pas contestée, les équipes de vérification conjointes devraient être autorisées à reprendre leur travail. Tant le Bhoutan que le Népal sont invités à permettre que ce processus soit mené sous la direction de l'UNHCR.
- Il est demandé aux autorités népalaises de s'assurer que les équipes puissent opérer dans des conditions de sécurité convenables et d'étudier les possibilités, éventuellement en collaboration avec la Overseas Processing Entity américaine établie à Katmandou, pour qu'il soit répondu manière satisfaisante aux préoccupations réelles du Bhoutan en ce qui concerne la sécurité de leurs responsables. La délégation du PE rappelle que la Népal est la partie qui assume la responsabilité en dernier ressort en raison des incidents qui se sont produits dans le camp de Khudunubari fin 2004.

Sur le rapatriement au Bhoutan:

- Il est demandé avec insistance aux autorités bhoutanaises de considérer une amnistie éventuelle pour les personnes relevant de la catégorie IV. La délégation du PE rappelle que personne, y compris le Bhoutan, ne conteste leur citoyenneté bhoutanaise. La

délégation du PE estime que le gouvernement bhoutanais devrait considérer qu'être condamné à vivre dans un camp de réfugiés pendant dix sept ans est une punition suffisante, quel que soit le délit qui ait pu être commis ou pas (car rien n'indique que ces personnes aient été jugées) à la fin des années 80.

- De la même façon, pour la délégation du PE, le rapatriement volontaire, dans de bonnes conditions de sécurité et dans la dignité, de toutes les personnes relevant déjà de la catégories I et IV et de leurs familles, devraient commencer dès maintenant et non pas une fois que le statut du dernier réfugié du dernier camp aura été établi. La délégation du PE souhaiterait, à cet égard, savoir quelles mesures concrètes le Bhoutan entend adopter en faveur des personnes dont il admet qu'elles sont des ressortissants bhoutanais.

Sur la réinstallation dans des pays tiers:

- La délégation du PE se félicite des offres de réinstallation volontaires proposées par des pays tiers comme les États-Unis, l'Australie et les pays scandinaves. Elle est consciente que, pour la plupart des réfugiés, ce n'est pas la solution idéale¹ et estime que cette option n'éteint pas leur droit de retour en vertu du droit international. Quoi qu'il en soit, la réinstallation dans des pays tiers constitue un espoir réel et tangible, au moins pour la majorité des apatrides qui entrent ou entreraient dans la catégorie II. La délégation du PE se félicite en particulier de l'engagement des États-Unis, à savoir que les cartes vertes ouvrent la voie à la pleine citoyenneté.
- La délégation du PE appelle donc le gouvernement népalais à respecter l'engagement pris personnellement par le Premier ministre Koirala et de garantir formellement que son pays offrira sa pleine coopération à l'Overseas Processing Entity américaine (et organes similaires), en favorisant activement la réinstallation des réfugiés, et pendant toute la durée de ces opérations.
- Il est également demandé aux États membres de l'UE de concevoir des plans d'action similaires à ceux déjà établis par les États-Unis et certains États membres, afin de contribuer eux aussi à une solution globale et coordonnée au problème. Il est rappelé aux États membres que le problème des réfugiés a été jusqu'à présent un sujet de préoccupation européenne, dans la mesure où les institutions de l'UE ont traité du problème pour autant qu'il relevait de leur compétence, en finançant, directement ou indirectement, les camps de l'UNHCR pendant près de deux décennies.

Sur les autres possibilités d'intégration des réfugiés:

- Le Népal est également invité à envisager d'offrir à certains des réfugiés, et en particulier ceux que l'équipe de vérification conjointe a classé ou classera dans la catégorie III (non-Bhoutanais), la possibilité d'intégrer la société népalaise en leur accordant la pleine citoyenneté népalaise.

¹ Est-ce vraiment la solution idéale pour le Bhoutan? On pourrait en effet arguer que tant que ces personnes auront le sentiment d'avoir été injustement expulsées de leur propre pays, il est probable qu'à long terme, elles constitueront un puissant groupe de pression une fois intégré dans la vie publiques américaine. Quant à savoir si les autorités bhoutanaises en sont conscientes, c'est une autre question.

Sur les perspectives futures:

- La délégation du PE est parfaitement convaincue que les événements du début des années 1990 ne devraient jamais plus se reproduire. Elle est particulièrement inquiète du fait que le recensement de 2005 au Bhoutan fait état de 125 000 personnes résidant dans le pays et identifiés comme «étrangers». La délégation du PE appelle donc le gouvernement bhoutanais à clarifier sa position, combien d'entre eux ont été, à un moment ou à un autre, considérés comme illégaux, et ce faisant, à utiliser des critères transparents et objectifs.
- La délégation du PE ne voit pas vraiment l'intérêt de réexaminer les mesures prises ou non par l'Inde, au début des années 90, lorsqu'elle s'est trouvée confrontée à un problème qu'elle n'a pas généré et auquel elle ne s'attendait pas, à savoir l'afflux de réfugiés du Bhoutan. En particulier, en considération de la situation actuelle dans le sud-est du Népal, la délégation du PE tient à souligner que si une deuxième vague de réfugiés arrivait, il pourrait en résulter une instabilité encore plus grande au Népal et dans la région avoisinante. La délégation du PE appelle donc l'Inde, un partenaire stratégique de l'Union européenne, à s'efforcer de jouer un rôle actif de médiateur entre le Bhoutan et le Népal et de faire son maximum pour empêcher le problème de resurgir.

À la Commission européenne

- La délégation du PE est persuadée qu'il n'y a nul besoin de rappeler ni à la DG RELEX ni à la DG ECHO que le Parlement européen est l'autorité budgétaire de l'Union, pas plus que la situation critique des réfugiés bhoutanais a été à l'ordre du jour de la plénière du PE à deux reprises au cours de ces dernières années. Alarmée par les récentes informations provenant des camps de l'UNHCR, la délégation du PE appelle donc la Commission européenne à s'abstenir de prendre la moindre mesure de nature à détériorer la vie dans les camps et de dûment présenter, d'ici le 15 septembre, à la fois à la délégation concerné et à la commission des affaires étrangères du PE, sa vision de la situation. La délégation restera saisie de la question.

* * *

Position Paper ANNEX
of the Royal Govt of Bhutan ;
submitted to EP Delegation 19/3/2007

BRIEF ON THE ISSUE OF THE PEOPLE IN THE CAMPS IN NEPAL

I. BACKGROUND

1. The entry of people of Nepalese origin into Bhutan started in the beginning of the 20th century when the agents of the Royal Government of Bhutan were allowed to employ these economic migrants to extract timber in the dense tropical forests of Samtse, the westernmost district in Bhutan's southern foothills. Also known as "tangias" or forest labourers they were, by contract, prohibited from establishing a permanent place of residence in Bhutan. Later, they were allowed to stay as tenant farmers in the areas where the forests were cleared. In the absence of any mechanism for regulating such people, they started to settle in parts of the southern districts. Proper district administrations in southern Bhutan were established only in the early 1980s.
2. The Royal Government, upon receiving the petitions of this group of economic migrants, granted them Bhutanese citizenship as a one time measure in 1958 in accordance with the decision passed by the 11th session of the National Assembly of Bhutan. In keeping with this decision, citizenship was granted to all Nepalese who had been living in Bhutan for more than 10 years prior to 31st December 1958. These people and their descendants are genuine Bhutanese citizens. Today, they constitute over 20% of the population and are participating actively in all walks of life including the civil service, the security forces, the parliament and in the business sector.
3. After 1958, the Royal Government has continued to grant citizenship to people of Nepalese origin from Nepal and India. For example, following the first nationwide census in 1988, 12103 such people were granted citizenship by His Majesty the King. Ethnic Nepalese who apply and fulfil the requirement continue to be granted citizenship to this day.
4. Those who entered Bhutan later and acquired citizenship, land and property illegally are not Bhutanese citizens and cannot be accepted as such under our citizenship laws. Granting citizenship to such people would be against our citizenship laws. It would create a dangerous precedent for a small country like Bhutan. The UNFPA-assisted Population and Housing Census carried out in May 2005 counted 125,336 foreigners working in the country who could also make similar demands for citizenship. Most of them are illegally in the country but we are not able to take any action against them for fear of creating similar problems as in the past.

II. BHUTAN'S SECURITY CONCERNS

1. The infiltration into the camps by Maoist elements and the formation of radical parties such as the Bhutan Communist Party, Bhutan Gorkha National Liberation Front and the Bhutan Revolutionary Students Union are of serious concern to Bhutan. These parties have declared their intention to enter Bhutan to engage in violence to achieve their political ends and to end the monarchy in Bhutan through an armed revolution. The Bhutan Communist Party is a member of the Coordination Committee of Maoist Parties and Organizations of South Asia (CCOMPOSA) which has recently vowed "to deepen and advance the new democratic revolutions in different countries of South Asia" and to "turn South Asia into a flaming field of peoples' revolutionary upsurges". It is common knowledge in Bhutan, Nepal and amongst international organizations that large numbers of people in the refugee camps in Jhapa are supporting and joining the Maoist movement in Nepal. Maoist flags are openly flying in the camps and posters are also seen in the camps. They are listed as refugees in the camps and at the same time registered as Maoist members. Recently in September 2006, the Royal Bhutan Police recovered two bombs planted in different locations in Phuentsholing town in southern Bhutan. The Maoists from the camps in Nepal used Nepalese from across the border to plant these bombs. Due to our small size, Bhutan is not in position to absorb even a fraction of the violence and lawlessness that pervades Nepal. Allowing the highly politicized camp people into Bhutan would mean importing ready made radical political parties and terrorists to duplicate the violence, terror and instability the Maoists have unleashed in Nepal.
2. Of equal concern is the growing nexus between the militant elements in the camps and the Indian Maoists/Naxalites and insurgent groups who were flushed out of Bhutan in 2003.
3. In a culmination of the process of political reforms that His Majesty the Fourth King has been carrying out, a draft written constitution that will usher in parliamentary democracy has been distributed to the people and consultations with the public of all twenty districts have been completed. The first national election to elect a government under a system of parliamentary democracy will take place in 2008. For the new political system to be smoothly and successfully introduced, it is critical for Bhutan at this delicate juncture to maintain its peace and stability.

III. OTHER CONCERNS

1. The camps in Jhapa, Nepal receive one of the highest levels of support and assistance compared to similar refugee camps in the world. For example, the residents receive free services and facilities that exceed basic food and shelter. These include health care, education including higher studies, vocational training, and even kerosene and cooking oil. In fact many observers note that life in the camps is much better than those prevailing in rural Nepal, India and Bhutan. This is the main reason why so many Nepalese have congregated in the camps claiming to be refugees from Bhutan and why they continue to stay in the camps so that they can avail all the facilities provided to them.
2. People in the camps are not permitted to go out to meet their relatives in Nepal and India or in search of jobs without a written Out Pass.
3. The governments of Nepal are making every effort to maintain the people in the camps as Bhutanese refugees.

IV. PRESENT STATUS

1. There is a misperception that Bhutan is not responsive or willing to resolve the problem. Nothing could be further from the truth. The RGOB is committed to resolving the situation through the bilateral process with the Government of Nepal, on the basis of agreements previously reached by the two governments. Our continuous efforts and actions to date clearly demonstrate this.
2. The governments of Bhutan and Nepal have been meeting regularly at the Ministerial level to discuss the resolution of the issue of the people claiming to be Bhutanese refugees in the camps in eastern Nepal. In the past year, these meetings have been taking place on the sidelines of conferences and meetings at the UNGA, NAM, SAARC and BIMSTEC. The latest meeting was held on 20 September 2006, on the sidelines of the UN General Assembly in New York, between the Foreign Minister of Bhutan and Mr. K.P. Sharma Oli, Deputy Prime Minister and Minister for Foreign Affairs of Nepal. The two Ministers have also exchanged letters and spoken over telephone during the month of October 2006.
3. In recent meetings, the Government of Nepal have introduced a new element by stating that the problem is between Bhutan and the camp people and not between Bhutan and Nepal, and that Bhutan should talk directly to the people. The Government of Nepal have even stated in the press that it would not abide by the past agreements reached between the two governments. The Government of Nepal's latest position is that all the

people in the camps have to be repatriated. The Government of Nepal have also stated the following:

- Nepal can only facilitate to resolve the problem.
- Nepal had only given asylum to the people on humanitarian grounds.
- The prime onus to resolve the stalemate lies with Bhutan.
- The Government of Nepal wants to make a fresh start, doing away with past agreements.

4. The Royal Government of Bhutan cannot accept the Government of Nepal's new position that the problem is between Bhutan and the people in the camps in Nepal, and that Bhutan should talk directly with the people in the camps.

- i) As conveyed to the Government of Nepal during earlier meetings, during the discussion over telephone with Mr. Oli on 19 October 2006 and in Lyonpo's letter dated 25 October 2006 to Mr. Oli, the issue must be resolved through the bilateral process and in accordance with the signed agreements between the two Governments.
- ii) The two Governments had agreed from the beginning of talks in 1993 that they were in the best position to find a solution to the problem through the bilateral process. The Royal Government and successive governments in Nepal have always reiterated their commitment to the bilateral process.
- iii) Furthermore, it will neither be useful nor practical for the Royal Government to talk to the people in the camps as many of the people are not Bhutanese. The camps have also been infiltrated by Maoist elements and several radical parties such as the Bhutan Communist Party, Bhutan Gorkha National Liberation Front and the Bhutan Revolutionary Students Union have been formed with the declared objective of carrying out armed struggle to overthrow the Royal Government of Bhutan. Moreover, it was the Government of Nepal which established the camps and sought UNHCR assistance in 1991 when there were only 304 persons claiming to be Bhutanese refugees. Until mid-1993 all ethnic Nepalese claiming to be Bhutanese refugees were admitted into the camps without proper screening.
- iv) The Government of Nepal's involvement in the process is necessary as there is clear agreement on Category 2 whereby people under this category who do not wish to return to Bhutan will be given the option to apply for Nepalese citizenship.
- v) The Government of Nepal's involvement and agreement is also necessary for settlement of the people in third countries.
- vi) These and other reasons have already been explained at length to the Government of Nepal during the meeting between the two Foreign Ministers in September 2006 in New York.

vii) Therefore, Nepal has both moral and legal responsibility over the problem.

5. The Government of Nepal's present proposal for the Royal Government to talk to the people in the camps is an entirely new element and not in keeping with the agreements reached between the two Governments. At a time when the two Governments are trying to move forward, this proposal is a step backward and could derail the bilateral process. This would mean going back on all the agreements reached between the two governments and undoing all that has been achieved in the past fourteen years.
6. The Royal Government of Bhutan's position is that the issue must be resolved through the bilateral process and in accordance with the signed agreements between the two Governments, and it is not agreeable to talk to the people in the camps.
7. The Maoists have now joined the interim legislature-parliament in Nepal with the Seven Party Alliance. In the interest of Bhutan's security, it is important and necessary to know the intentions and policies of the Maoists towards Bhutan and the Royal Government, and their position on the people in the camps in eastern Nepal.


V. THE NEXT STEP

1. To move the bilateral process forward, the Royal Government of Bhutan had offered to the Government of Nepal in 2005 to implement the decisions reached between the two governments on Category 1 and Category 4 from Khudunabari camp and to deal with Category 2 after resolving the afore-mentioned categories.
2. The Royal Government also proposed for the Joint Verification Team (JVT) members of the two countries to visit the camp to explain the terms and procedures to the people, as well as to collect applications of those opting to come to Bhutan. It was explained that in the event our JVT is not involved in the process and the people in the camps were simply put into buses and sent from Nepal, they would have to be stopped at the border to verify their eligibility to enter Bhutan. This would lead to thousands of people being stopped at the Indo-Bhutan border leading to serious law and order problems. Till date, the Government of Nepal have not agreed to the visit of the JVT.
3. Bhutan is hopeful that we will be able to find a way to move forward through the bilateral process with the Government of Nepal in keeping with the signed agreements between the two governments.

4. Our Foreign Minister had invited his Nepalese counterpart to Thimphu and it had been agreed to meet from 20 to 23 November 2006, but the talks had to be postponed on the request of the Deputy Prime Minister and Foreign Minister of Nepal.
5. The Royal Government appreciates the United States' offer of resettlement. However, the Government of Nepal is not keen on resettlement although they have finally agreed to the census of the people in the camps by the UNHCR and, as per media reports, have also agreed to the setting up of an Overseas Processing Entity in Kathmandu by the US Government. They are insisting that all the people be repatriated to Bhutan.

VI. RGOB – EU COOPERATION

1. Bhutan attaches high importance to its relations with the EU. The Royal Government is considering establishment of a resident mission in Brussels to further strengthen EU-Bhutan relations. Bhutan has received assistance from the EU since 1982, which has contributed greatly to the socio-economic development of the country. EU assistance to Bhutan is concentrated in the Renewable Natural Resources sector.
2. EU-Bhutan Cooperation started in 1982, when the first agreement on Plant Protection Services Project was signed. Since then, numerous activities have been undertaken in Bhutan in the agriculture and livestock sectors.
3. Visits by the European Parliament's Inter-Parliamentary and EC delegations as part of regular interactions between the EU and Bhutan have contributed towards understanding each other better and appreciating Bhutan's concerns.
4. The Permanent Mission of Bhutan to the UN in Geneva has been keeping the EC and European Parliament regularly briefed on progress in the bilateral talks with Nepal. Besides, Ministers from Bhutan visiting Brussels have always taken the opportunity to meet the EC Commissioner for Development Cooperation and Humanitarian Aid and the Commissioner for External Relations.
5. Despite our principled position against country specific resolutions at the UN General Assembly and the erstwhile Human Rights Commission, Bhutan has supported the EU on several resolutions.

- 
6. As a small landlocked country facing many challenges in safeguarding its security and sovereignty, and promoting socio-economic progress, the Royal Government looks forward to continued cooperation with the EU and its Member Countries.

* * * * *

EUROPEAN PARLIAMENT

DELEGATION FOR RELATIONS WITH SOUTH ASIA AND THE SAARC

PRESS RELEASE

Thimphu, 20 March

A 5-strong working group of the European Parliament's Delegation for Relations with South Asia and the South Asia Association for Regional Cooperation (D-SAARC) rounded up talks today with the Bhutanese authorities. The Delegation was led by Neena GILL (PSE, UK), and was composed by Lidia GERINGER DE OEDENBERG (PSE, PL), Robert EVANS (PSE, UK), Nirj DEVA (EPP, UK) and Sarunas BIRUTIS (LT, ALDE).

The D-SAARC delegation held its first visit in Bhutan since 2003, aiming at focusing on the political situation in the country in the run-up to the 2008 elections. In the words of the Chair, "*we really applaud the reforms initiated by HM King Jigme Singye Wangchuck and continued by HM Jigme Khesar Namgyal Wangchuck to introduce a functional parliamentary democracy in the country. This is a visionary step which has our full support*".

"*We are here to demonstrate our solidarity to the Government of Bhutan for a smooth transition in the framework of Constitutional Reform*". Furthermore, continued Ms Gill, "*this move can only be successful if the people of Bhutan embrace these changes*".

During its 3 day stay, the Delegation visited Paro and Thimphu and had the opportunity to meet key players such as Prime Minister Lyonpo Khandu Wangchuk, Finance Minister Lyonpo Wangdi Norbu, Agriculture Minister Lyonpo Sangay Ngedup and Attorney General Damcho Dorji. Members of the European Parliament (MEPs) also met with their counterparts from the National Assembly, led by Deputy Speaker Dasho Zhamling Dorji.

Election-related questions were discussed with Chief Election Commissioner Dasho Kunzang Wangdi. MEPs expressed some reservations on the, perhaps too stringent, requirement of holding a BA in order to stand at the elections could end up discriminating against women. Furthermore, as most BA holders are currently civil servants, MEPs wondered whether it would not be wiser to allow those who unsuccessfully run for office to return to the civil service: such a measure could stimulate active participation in the elections without undermining the administrative structure of the country.

Issues such as good governance and the fight against corruption were raised with Aum Neten Zangmo, Chair of the Anti Corruption Commission; despite the fact that this body is a recent one, Members were impressed by the dedication of the Officials working for it and their resolve in tackling a problem which affects developed and developing countries altogether.

The European Parliament's Delegation will leave for Nepal on 21/3, where they will also focus on the plight of the refugees who are currently in UNHCR camps. MEPs took note and will convey the commitment of the Bhutanese authorities, repeated on the occasion of the Delegation's visit, that repatriation of all persons in categories I and IV is, in principle, an agreed matter once the conditions are met for Joint Verification Teams to resume work.

For more information on the European Parliament: www.europarl.europa.eu

EUROPEAN PARLIAMENT

DELEGATION FOR RELATIONS WITH SOUTH ASIA AND THE SAARC

PRESS RELEASE

Kathmandu, 23 March

A 5-strong working group of the European Parliament's Delegation for Relations with South Asia and the South Asia Association for Regional Cooperation (D-SAARC) rounded up talks today with the Nepali authorities. The Delegation was led by Neena GILL (PSE, UK), and was composed by Lidia GERINGER de OEDENBERG (PSE, PL), Robert EVANS (PSE, UK), Nirj DEVA (EPP, UK) and Sarunas BIRUTIS (LT, ALDE).

This was the second visit of an EP Delegation in nine months; the main objectives of Members were to focus on the political situation in the country in the run-up to the constituent assembly elections which are currently scheduled for mid-June on one hand, and to examine whether any progress can be made as far as the Bhutanese refugees are concerned. Two Members are to visit the refugee camp in the South.

Specifically concerning the electoral process, in the words of the Chair, *“there is an urgent need for all parties to keep with the Comprehensive Peace Agreement and to respect it. A prosperous Nepal, where all people reap the dividends of peace, is a Nepal where citizens and the business community witness no intimidation.”*

“We are here to support parliamentary democracy and want to see a successful outcome to this process. That mainly depends on the population of Nepal feeling confident that it can participate freely in this process”

During its 3 day stay, the Delegation visited Kathmandu and had the opportunity to meet key players such as Prime Minister Koirala, Deputy Prime Minister and Foreign Minister Sharma Oli. Members of the European Parliament also met with their counterparts from the interim Legislature Parliament, led by Speaker Subash Chandra Nemwangh.

Election-related questions were discussed with Chief Election Commissioner Bojraj Pokhrel while Parliamentarians also addressed human rights and arms management issues with Special Representative Ian Martin and Head of the OHCHR Lena Sundh.

Ms Gill will meet representatives of the Press this afternoon at a Press Conference to be held at the Hyatt, 16:45pm.

For more information on the European Parliament: www.europarl.europa.eu

EUROPEAN PARLIAMENT

DELEGATION FOR RELATIONS WITH THE COUNTRIES OF SOUTH ASIA AND THE SOUTH ASIA ASSOCIATION FOR REGIONAL COOPERATION (SAARC)

**Working group visit to Nepal & Bhutan
Kathmandu, and Thimphu
18-24 March 2007**

Programme

Saturday, 17 March

Paro

15:00 - 17:00 Coordination meeting with the Bhutanese Protocol / German Presidency
with the EP Secretariat

Sunday, 18 March

Paro - Thimphu

- 11:40 Arrival of members at the Paro International Airport
- Received by
 - Mr. Kesang Wangdi, Director, Department of Bilateral Affairs,
 - Mr. Pasang Wangdi, Dy. Chief of Protocol and Protocol Officer
- 12:00 Visit National Museum
- 14:00 Leave for Thimphu
- 16:30 Arrival at the Phuntsho Pelri Hotel (Members only)

Monday, 19 March

Thimphu

- 09:30 Call on Dasho Zhamling Dorji, Dy. Speaker and Members of the National Assembly
- 10:30 Meeting with Lyonpo Khandu Wangchuk, Hon'ble Prime Minister at the Gyelyong Tshokhang
- 11:45 Meeting with M. Dasho Kunzang Wangdi, Chief Election Commissioner
- 14:30 Call on Ms Aum Neten Zangmo, Chairperson, Anti Corruption

Commission

15:45 Call on Dasho Damcho Dorji, Attorney General

18:30 Dinner with Lyonpo Khandu Wangchuk, Minister for Foreign Affairs

Tuesday, 20 March

Thimphu

09:30 Call on Lyonpo Wangdi Norbu, Minister of Finance

11:00 Call on Lyonpo Sangay Ngedup, Minister of Agriculture

13:00 Lunch offered by the EP to Dasho Zhamling Dorji, Dy. Speaker, National Assembly and to members of the Bhutanese Chamber of Commerce, *Bhutan Kitchen, Sakten Building*

14:00 Visit Institute of Traditional Medicine Services (Medicinal Plant Project – Phase-II supported by the European Commission)

15:00 Visit NSSC, Simtokha

18:45 Dinner

Wednesday, 21 March

Paro - Kathmandu

08:30 Leave for Paro

10:00 Arrive at Paro International Airport

10:45 Depart for Delhi

11:40 Arrival of members of the delegation in Kathmandu (Druk Air flight KB 204) and transfer to

Hotel Hyatt Regency Kathmandu

Taragaon, Boudha

Kathmandu, Nepal,

Tel : 977 1 4491234, Fax: 977 1 4490033

13:00 Reception hosted by
Mr. Dibya Mani Rajbhandari
European Economic Chamber of Trade, Commerce & Industry (EEC)

- 15:00 Meeting with Mr K.P. Sharma OLI, Deputy Prime Minister & Minister of Foreign Affairs
*Ministry of Foreign Affairs
Shital Niwas*
- 16:30 - 18:30 Meeting with Mr. Bhojraj POKHAREL
Chief Election Commissioner
Election Commission, *Kantipat*
- 19:00 Dinner with the EU Ambassadors hosted by the EP Delegation,
The Hyatt

Thursday, 22 March

Kathmandu

- 09:00 - 09:45 Meeting with Mr Girija Prasad KOIRALA, Prime Minister
- 10:15 - 11:00 Meeting with Mr Narendra B. NEMWANG,
Minister of Law, Justice & Parliamentary Affairs
Parliament House, Singha Durbar
- 11:15 - 12:15 Meeting with Mr. Subash Chandra NEMWANG, Speaker of the House of Representatives
Parliament House, Singha Durbar
- 12:30 - 14:15 *Free lunch*
- 14:30 - 15:30 Meeting with :
Mr. Ian MARTIN,
Special Representative of the UN Secretary General and
Head of the United Nations Mission in Nepal (UNMIN),
Mr Tamrat Samuel, Advisor to the UN Secretary General
Mr John Norrish, Political advisor to Mr Ian Martin
- 15:30 - 16:45 *Visit of the Patan Museum*
- 17:30 - 18:30 Meetings with
- H.E. Xi HUI, Chargé d' Affaires of China
 - H.E. James Moriarty, Ambassador of the United States
 - Ms. Crystal KATTAN, Refugees Officer, US Embassy
 - H.E. Tsutomu HIRAOKA Ambassador of Japan
 - H.E Kheya BHATTARCHARYA, Ambassador of India
- Hotel Hyatt Regency Kathmandu*
- 19:00 - 20:30 Reception hosted by the EC Delegation to Nepal on the occasion of the visit of the EP Delegation and of the 50th anniversary of the treaty of Rome
Hotel Hyatt Regency Kathmandu, the Ball Room

Friday, 23 March

Kathmandu

Group 'A' : MM Gill, de Odenberg, Deva

- 09:00-10:00 Meeting with the Bhutanese Movement Steering Committee
Association of Human Rights
Activists Bhutan (AHURA Bhutan).
Ratan Gazmere
- 10:00 - 11:00 Visit Maiti Nepal
short presentation about the activities of Maiti Nepal and tour of the
Rehabilitation Centre and Child Protection Centre of Maiti Nepal
- 11:30 - 13:30 Visit to field EU project
Foundation for the Solidarity and development of Women (Women
Foundation) in partnership with Human Development and Peace
Campaign, Nepal
- 14:00 - 15:00 free lunch
- 15:00 - 16:00 Meeting with Mr. Abraham ABRAHAM, UNHCR
Hotel Hyatt Regency Kathmandu
- 16:00 - 16:45 Meeting with
acting UNDP Resident Representative
Ms Junko Sasaki

Deputy Country Director WFP
Ms Dominique Hyde
- 16:45 - 17:30 Press Conference
Hotel Hyatt Regency Kathmandu
- 17:30 - 19:00 Reception hosted by H.E Ambassador to Pakistan on the occasion of the
Pakistan national day
Hotel Hyatt Regency Kathmandu

Friday, 23 March

Bhadrapur

Group 'B': MM Evans, Birutis

Visit to the Bhutanese refugee camps in coordination with UNHCR

- 10:00 Kathmandu - Bhadrapur [flight BHA 951]
12:30 Arrival at Bhadrapur

*UNHCR escort to Timai refugee camp
visit of the Camp - witness refugee identification procedure and census*

open discussion with refugees

17:40 Birtanagar - Kathmandu [flight BHA 904]
18:15 Arrival at Kathmandu

Saturday, 24 March

Kathmandu

9:30 Visit of Bahktapur
14:30 Leaving to the airport
16:10 Departure of Members

EUROPEAN PARLIAMENT

DELEGATION FOR RELATIONS WITH SOUTH ASIA AND THE SAARC

Working group visit to Bhutan and Nepal

18-25 March 2007

List of EP participants (10)

<u>Members (5)</u>	<u>Group</u>	<u>Country</u>
Ms GILL, Neena , Chair <ul style="list-style-type: none">• Committee on Budgets	PSE	UK
Ms GERINGER DE OEDENBERG, Lidia <ul style="list-style-type: none">• Committee on Legal Affairs, Vice-Chair	PSE	Poland
Mr EVANS, Robert <ul style="list-style-type: none">• Committee on Transport and Tourism	PSE	UK
Mr DEVA, Nirj <ul style="list-style-type: none">• Committee on Development	EPP-DE	UK
Mr BIRUTIS, Šarūnas <ul style="list-style-type: none">• Committee on Industry, Research and Energy	ALDE	Lithuania

General Secretariat of the European Parliament, DG External Policies (3)

Mr Philippe KAMARIS	Administrator
Mr Xavier NUTTIN	Administrator
Ms Germana CARNAZZA	Administrative Assistant

Political groups staff (1)

Ms Ruth de CESARE	Political Advisor
--------------------------	-------------------

On behalf of the EU Presidency (1)

Mr York **SCHUEGRAF**

Political Counsellor,
Embassy of the Federal Republic of Germany, New Delhi

EPP-DE Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats

PSE Group of the Party of European Socialists

ALDE Group of the Alliance of Liberals and Democrats for Europe